

**Délibération du conseil d'administration de l'université de Savoie**  
**Séance du 11 mars 2014**  
**N° 2014.03.11\_5**

**Membres présents**

**Président** : VARASCHIN Denis

**Professeurs et personnels assimilés** : DI CIACCIO-BURKHARDT Lucia, MERLIN Gérard, PIGNARRE Geneviève

**Autres enseignants et personnels assimilés** : BALLAND Pascale, HOT Pascal, MANGEOT-NAGATA Mathieu

**Représentants BIATS** : COUTAZ Catherine, DAVIGNON Georges

**Représentants des usagers** : BOUVARD Sarah, COLLIER Quentin

**Personnalités extérieures** : DEFFAUGT Claude, RIVIER Paul

**Membres excusés ou représentés**

**Professeurs et personnels assimilés** : DELANNOY Jean-Jacques, FOULLOY Laurent (représenté par BALLAND Pascal), ORRO Patrice (représenté par DI CIACCIO-BURKHARDT Lucia)

**Autres enseignants et personnels assimilés** : DESMARAIS Céline, ROLANDO Thierry (représenté par BALLAND Pascale)

**Représentants BIATS** : DEFRANCE Guillaume (représenté par MANGEOT-NAGATA Mathieu)

**Représentants des usagers** : CADET Mickaël

**Personnalités extérieures** : FAURE Claude, GUIGUE Gilbert (procuration à VARASCHIN Denis), MECHALI Jean-David (procuration à VARASCHIN Denis), SIMONIAN Edouard, SINCKIEWICZ Luc (procuration à MANGEOT-NAGATA Mathieu)

**Point 5 – Relations internationales**

- **Déclaration de politique internationale**

*Vu le Code l'Education,*

*Vu les statuts de l'université de Savoie adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 31 janvier 2012, modifiés,*

Sous réserve d'intégrer certaines modifications, le conseil d'administration approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le texte déclaratif de politique internationale de l'université de Savoie annexé à la présente délibération.

**Résultat du vote :**

<i>Membres en exercice :</i>	27	<i>Nombre de votants :</i>	20
<i>Membres présents :</i>	13	<i>Pour :</i>	20
<i>Membres représentés :</i>	7	<i>Abstention :</i>	-
		<i>Contre :</i>	-

**Pour le Président et par délégation,**



**Thierry VILLEMIN**  
**Vice-Président du Conseil d'Administration**

# **Conseil d'Administration**

**- Séance du 11 mars 2014 -**

Point n° 5 de l'ordre du jour

## **Relations internationales**

- Déclaration de politique internationale



Présidence

## Déclaration de politique internationale Mars 2014

L'ouverture internationale, dans la formation comme dans la recherche ou la valorisation, notamment en direction de l'Europe, est un point fort de l'université de Savoie, un puissant levier de développement ainsi qu'un élément important de son rayonnement.

Les spécificités du territoire sur lequel l'université est installée sont autant d'atouts pour son développement international : une implantation doublement transfrontalière, un environnement naturel de première qualité, un tissu industriel varié et dynamique... Les choix réalisés par l'université en matière de formation (tourisme, langues appliquées, montagne) et de recherche (physique, mécatronique, solaire, environnement) permettent de disposer d'une offre attractive à l'international pour les étudiants et propice à de nombreuses interactions, dans le domaine de la recherche, avec des laboratoires étrangers.

L'objet de cette déclaration est de fixer les grandes lignes de l'action internationale de l'établissement et de donner un cadre aux opérations qui se développent et se déclinent dans les composantes, en fonction de leurs spécificités disciplinaires.

### 1) La politique d'accueil

L'université de Savoie, à travers une politique d'accueil particulièrement efficace, doit attirer, pour les former, de jeunes étudiants talentueux et nouer des collaborations fructueuses en matière de recherche et de formation avec les meilleurs partenaires étrangers. Elle doit aussi être solidaire et assumer sa part de l'aide en direction des pays en développement. Les étudiants étrangers, une fois de retour dans leur pays, deviennent ainsi des promoteurs de notre université et plus largement des pays de Savoie et de la France.

Etablissement de taille humaine, l'université de Savoie offre a priori des conditions d'accueil, d'études et de recherche propices à une bonne intégration des étudiants étrangers. Ses résultats en matière de mobilité entrante, tout en se situant à un bon niveau, sont cependant plus modestes que ceux obtenus en mobilité sortante. Ils souffrent probablement d'une méconnaissance, à l'étranger, de notre établissement et des possibilités qu'il offre. Pour contrebalancer cette difficulté, il importe de travailler dans plusieurs directions :

- développer et entretenir des partenariats privilégiés choisis ;
- mieux faire connaître notre université et ses spécificités à l'étranger, renforcer la visibilité, depuis l'étranger, de l'offre de formation ;
- multiplier et promouvoir les parcours « internationaux » dans nos masters ;
- mettre en place des formations « passerelles » permettant d'intégrer des cursus longs et utiliser toutes les ressources de formation à distance ;
- inciter à la création de doubles diplômes et les promouvoir ;
- offrir des formations en français avant l'arrivée des étudiants et les « fidéliser » ;
- accompagner au mieux l'arrivée matérielle des étudiants étrangers, des chercheurs, professeurs invités, conférenciers et autres visiteurs ;
- développer des moyens de dialogue-conseil approfondis avant-pendant-après le séjour d'étude et mieux encadrer les mobilités « hors-convention » ;
- constituer et entretenir un réseau d'anciens (notamment les anciens docteurs).

### 2) Les parcours de formation à l'international

Depuis 14 ans, l'université de Savoie est régulièrement classée en tête, en France, pour ses mobilités sortantes ERASMUS en pourcentage de ses effectifs globaux. Les classements sont tout aussi convaincants pour l'*International Student Exchange Programs* avec les Etats-Unis (ISEP), le programme d'échanges d'étudiants

Ontario-Rhône-Alpes (ORA) tout comme pour le programme mené avec la Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec (CREPUQ).

Cette image, d'une université où les étudiants n'hésitent pas à partir à l'étranger pour parfaire leur formation, est bien établie. Il convient maintenant d'entretenir ce résultat qui, au-delà de l'image, porte un bénéfice réel pour nos étudiants. Pour être pleinement réussie, la mobilité sortante doit bénéficier d'une bonne préparation linguistique en amont et d'un accompagnement, matériel et pédagogique, pertinent. En plus de l'expérience du semestre à l'étranger qu'il faut généraliser le plus possible, l'université s'attachera à créer et faire vivre des doubles diplômes ou des diplômes conjoints dans le but d'élargir à chaque fois le champ des débouchés ouvert à nos étudiants.

Il convient néanmoins de ne pas perdre de vue que c'est grâce au soutien déterminant d'aides multiples (Assemblée des Pays de Savoie, Région Rhône-Alpes, Etat et Communauté européenne) que l'université de Savoie, comme beaucoup d'autres établissements, a pu développer une politique de mobilité forte. Les résultats obtenus dans ce domaine sont donc fragiles car largement dépendants des aides qui sont apportées. L'université de Savoie n'a malheureusement pas les moyens de supporter seule son développement à l'international et n'est donc pas totalement libre de ses choix. Elle doit donc être à l'écoute des préconisations des financeurs (régions prioritaires de la RRA, AO Erasmus+, ...) et s'attacher à en retirer le meilleur pour elle, ses étudiants, ses personnels et ses partenaires.

### **3) La politique internationale transfrontalière et transalpine**

Les partenaires transfrontaliers en Suisse romande et en Italie du Nord doivent être considérés comme des partenaires de proximité au même titre que les établissements de la région Rhône-Alpes, malgré des différences en termes d'organisation institutionnelle, linguistique et culturelle.

Sur ces territoires voisins se trouvent un certain nombre d'organismes internationaux comme par exemple les Nations-Unies, l'Organisation Mondiale du Commerce, et le Bureau International du Travail ou de plateformes scientifiques comme le CERN. Cette proximité géographique et cette présence d'organismes internationaux sont des atouts que l'université de Savoie doit explorer.

Une relance forte et de fond, de la politique internationale transfrontalière, en particulier avec la Suisse romande, a été initiée. Cette démarche, qui pourrait conduire à des réalisations fortes dans un cadre rhônalpin (initiatives en Haute-Savoie, IFT), sera poursuivie et intensifiée. L'implication d'un maximum de responsables de formation ou de recherche doit être recherchée de manière à créer des liens multiples et durables. Ces liens doivent être porteurs à terme de co-diplomations et de projets de recherche communs.

D'un point de vue institutionnel, tout cela pourrait être favorisé par une participation très active dans des structures cogérées (type euro-institut, université franco-italienne...). Les relations établies avec les établissements voisins du val d'Aoste, du Piémont et de Suisse Romande devraient être élargies, dans une logique « Arc alpin » impliquant également le reste de l'Italie alpine, de l'Autriche et de la Slovénie.

### **4) Les chaires et les réseaux comme un élément de promotion de l'international**

L'université de Savoie est actuellement partie prenante dans deux réseaux de chaires : le réseau des chaires SENGHOR de la francophonie et le réseau UNITWIN qui accompagne la chaire UNESCO des ressources en eau.

Ces chaires sont l'occasion d'établir des relations privilégiées avec les autres établissements en réseau et de renforcer nos flux entrants d'étudiants. Les chaires doivent être aussi l'occasion de mettre en place et de faire vivre des formations délocalisées, diplômantes ou non. Afin de tirer pleinement profit de ces outils de coopération, il conviendra de désigner clairement au sein de notre université un correspondant titulaire de chaque chaire et de lui donner les moyens d'agir.

### **5) La politique linguistique**

Depuis longtemps, l'université de Savoie est partie prenante des actions de soutien à la francophonie, qu'il s'agisse de la participation aux programmes internationaux soutenus par l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), en coopération avec d'autres universités, ou encore d'actions menées avec le soutien de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Elle entend continuer dans cette voie.

L'objectif poursuivi au niveau de l'université de Savoie en matière de langue d'enseignement est celui du bilinguisme asymétrique: des enseignements principalement donnés en français et pour partie en anglais : la part de cours donnés en anglais est encore insuffisante, notamment en master.

L'université doit avoir une politique active d'aide à l'apprentissage du français pour les étudiants étrangers qui nous rejoignent afin de leur permettre de suivre des parcours de formation et être diplômés.

Nos étudiants doivent rapidement acquérir un niveau d'anglais leur permettant de suivre des enseignements de leur discipline dans cette langue. Tous nos étudiants arrivant en fin de L3 devraient avoir cette aptitude, qui doit donc être très largement travaillée dès le niveau L1. Cela passe par une sensibilisation et par une mise en situation régulière tout au long du parcours de licence.

Les ressources offertes par nos enseignants bilingues et par les MOOC doivent être largement mobilisées. En outre davantage de ressources d'apprentissage de la langue en ligne devraient pouvoir être disponibles, pour permettre de prolonger, par un auto-apprentissage coordonné, les enseignements encadrés de type Lansad.

Mais la francophonie ne se résume pas à la langue française. C'est aussi une manière de penser et de voir le monde qui permet à nos étudiants de mieux s'insérer dans la société et sur le marché du travail.

## **6) Les grands projets internationaux**

L'université de Savoie est insuffisamment impliquée dans de grands projets de formation, de recherche et de valorisation internationaux. Une veille informative et l'appui au montage de grands projets de formation et de recherche (Erasmus+, FP7, Interreg...) doit continuer à être apportée.

Il ne suffit pas de répercuter l'information sur les appels d'offres, mais il convient d'identifier quel laboratoire, quel département de formation peut être sollicité et ainsi établir un dialogue incitatif avec les personnes concernées. Les obstacles au montage de projet doivent être identifiés et des solutions apportées. De ce point de vue, la direction des relations internationales, la direction de la recherche et des études doctorales et la direction des études et de la vie étudiante doivent travailler de manière plus coordonnée.

Une aide à la traduction ou la relecture anglaise doit être apportée dans le montage des dossiers. Une relecture critique externe gagnerait également à être faite avant chaque soumission.

## **7) Les actions concertées**

L'action de l'université à l'international sera davantage productive si elle s'inscrit dans un double cadre de coopération et d'entraide :

- entre les composantes de l'établissement afin de permettre un échange sur les contacts établis et sur les bonnes pratiques ;
- avec les établissements transfrontaliers partenaires, il convient de tenter de mener une politique commune de prospection à l'international, en participant à des salons communs et en faisant apparaître mutuellement tout le potentiel commun de formation et d'échange possible.

## **8) Les partenariats privilégiés hors transfrontalier**

L'université de Savoie développera ses partenariats internationaux en essayant de concentrer son action sur des établissements pluridisciplinaires à son image avec lesquels elle cherchera à établir des partenariats stratégiques intéressants plusieurs de ses composantes. Cela implique de choisir quelques établissements avec lesquels des relations privilégiées seront construites et entretenues, à l'instar de la démarche appliquée depuis 2013 avec l'université d'état d'Irkoutsk. Il convient pour cela de s'appuyer sur des coopérations déjà en place et qui ont montré leur efficacité dans la durée, dans l'ensemble de l'Europe, en Chine, au Japon, au Canada. Un effort particulier reste à faire en direction de l'Afrique et de l'Amérique du Sud.